

N° 4881^{4A}

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2002-2003

PROJET DE LOI

portant approbation de la Convention
de Stockholm sur les polluants organiques persistants,
faite à Stockholm, le 22 mai 2001

* * *

CORRIGENDUM

Dans le document parlementaire 4881⁴ page 6, dernier alinéa, 3ième ligne
0,1 µg est à remplacer par la valeur limite de 0,1 ng/m³.

